

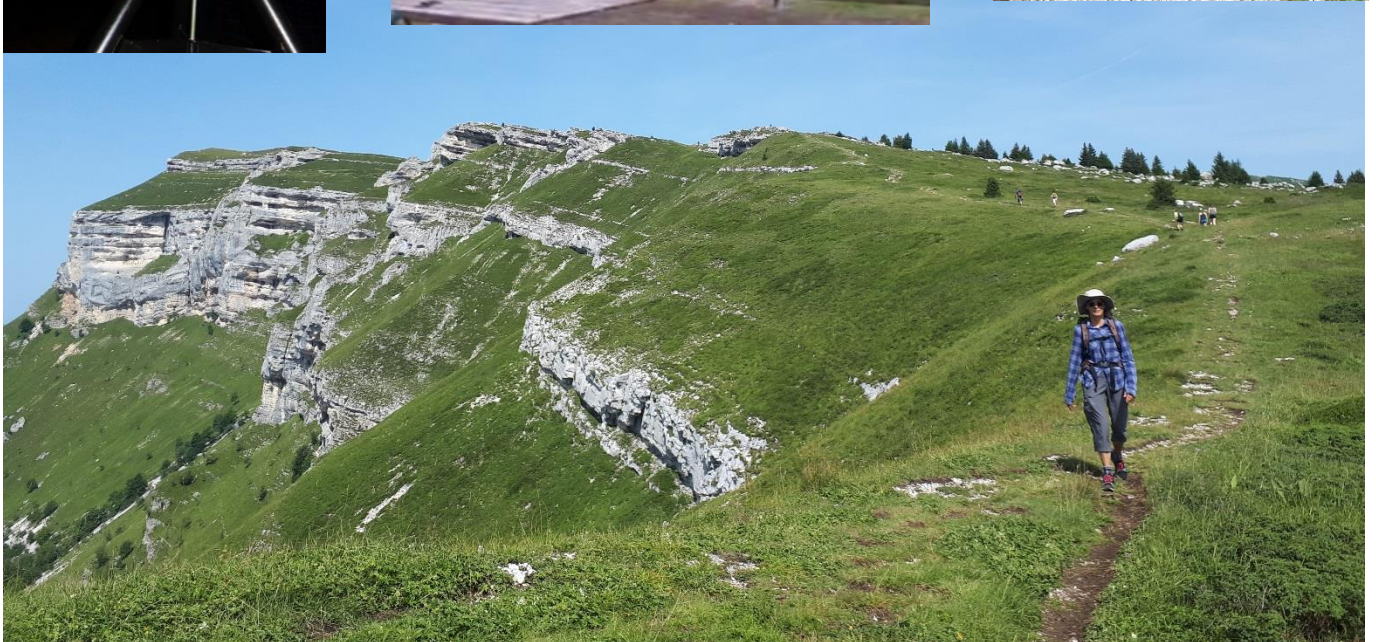
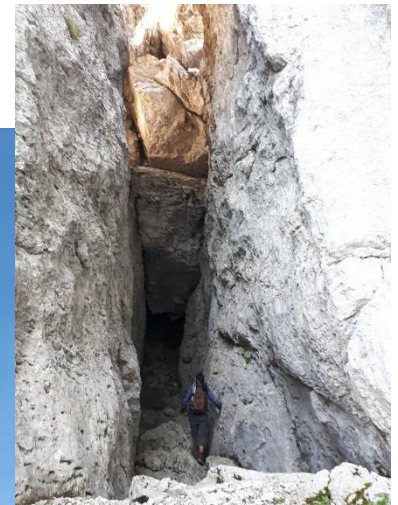
# Rando Bivouac au Margérianz

## Aillon-Margérianz / Les Déserts

### Note d'intention – août 2021

Action inscrite à la stratégie Espace Valléen du Massif des Bauges 2021-2027

Action déposée au plan Avenir Montagne – Volet Investissement



# Sommaire

1. Le programme Espace Valléen 2021-2027
2. Expérimenter l'offre bivouac
3. Itinérance bivouac au Margérianz 2 jours / 1 nuit
  - 3.1. Le passage de la falaise du Margérianz
  - 3.2. L'aire de bivouac à la place à Baban
  - 3.3. Prise en compte de la biodiversité
4. Modalités, Calendrier et Plan de financement, entretien

# 1. Le programme Espace Valléen 2021-2027

## \* Une stratégie ciblée et levier de la charte qui croise les trois enjeux transverses de la Charte

Le programme Espace Valléen 2021-2027 porté par le Parc naturel régional est un levier important pour l'atteinte des objectifs de la nouvelle charte, elle aussi en cours de validation, et ses trois enjeux majeurs :

- l'adaptation au changement climatique,
- la conciliation de la diversité des usages de l'espace,
- la recherche et la confortation de ce qui fait sens et identité territoriale.

Au-delà de l'effet levier qu'il représentera dans l'accompagnement d'une partie de la charte, le programme Espace Valléen fait sens, en lui-même, à l'échelle du massif tant dans les actions collectives et la cohérence des actions sectorielles qui fédèrent les collectivités parties prenantes.

## \* Une stratégie déclinée en 3 axes et 18 opérations, dans la continuité du précédent programme

Les objectifs du nouveau programme EV concernent :

- L'adaptation des principaux pôles touristiques du territoire ;
- La découverte du territoire par les mobilités douces, notamment du Géoparc, par la poursuite de la mise en valeur des patrimoines du territoire ;
- La préservation de la qualité de l'espace par la maîtrise de la fréquentation.

L'axe 1 de la nouvelle stratégie espace valléen « **Développer l'écotourisme et optimiser les pôles touristiques majeurs** » concerne notamment les 4 stations de montagne du Massif des Bauges, dont Savoie Grand Revard et Les Aillons-Margéaz, réunies aujourd'hui dans le Syndicat Mixte des Stations des Bauges, et toutes les deux concernées par le présent dossier.





## 2. Expérimenter l'offre bivouac

Les sites de station actuels doivent s'engager sur une nécessaire trajectoire de diversification pour construire un modèle économique moins climato-dépendant. Elles ont devant elles une opportunité de changement de modèle du fait de l'attractivité croissante de la montagne en été avec des domaines encore bien préservés et un caractère rural et nature.

Le renouvellement des pratiques liées à l'itinérance participe à cette opportunité.

L'axe 2 de la nouvelle stratégie EV « **Tisser une identité et une culture fondées sur les patrimoines actuels et futurs** » vise à développer la découverte de ce qui fait l'identité du territoire. Dans le cadre de cet axe, le Parc cherche à valoriser une de ses identités spécifiques qui a fait l'objet d'une reconnaissance au travers du **label Géoparc**.



Le projet Rando Bivouac au Margérianz répond pleinement à cet objectif en associant à de nouvelles pratiques d'itinéances comme le bivouac à de nouvelles découvertes comme le ciel étoilé ou la découverte du massif par le biais de sa géologie et de sa morphologie.

Il est intégré à l'**Opération 2.1.2.1** « Des Offres d'itinérance bivouac » de la stratégie déposée.

## \* Les perspectives de coopération inter Espace Valléen

Les échanges entre les Espaces Valléens développés pendant l'élaboration de la présente candidature ont permis d'identifier en particulier la thématique « bivouac » comme sujet de coopération avec l'Espace Valléen d'Arlysière. Cette thématique est ainsi aussi présente dans la stratégie espace valléen d'Arlysière : objectif stratégique : « Offrir une haute qualité de services, adaptées aux attentes des clientèles touristiques cibles » et fiche-opération n°12 « Etudes et expérimentations de nouveaux services en faveur de l'itinérance ».

## \* Des actions « mûres » dès 2021

La candidature du Massif des Bauges au programme Espace Valléen 2021-2027, déposée en juin 2021, engageait le territoire à démarrer dès 2021 les premières actions nourrissant cette stratégie.

La réponse à l'appel à projet Avenir – Montagne, volet investissement, avec son objectif de réalisation et de restauration de 1 000 kilomètres de sentiers ainsi que de soutien à la protection de la biodiversité permettra au territoire de démarrer effectivement la mise en œuvre des actions dès cet automne 2021.

### 3. Itinérance bivouac au Margériaz - 2 jours / 1 nuit

Le projet consiste à aménager une nouvelle offre d'itinérance 2 jours / 1 nuit au cœur des Bauges.

Ce format d'itinérance courte est particulièrement recherché des nouvelles clientèles randonnée prêtes à s'essayer à la randonnée itinérante. Proche de centres urbains, ici Chambéry, il est également intéressant pour répondre à la demande croissante d'escapades courtes en pleine nature.

L'offre décrite ci-dessus correspond à des randonneurs à la journée d'un niveau déjà avertis, mais pouvant être novice en termes d'itinérance et particulièrement itinérance en bivouac.

Départ au chef-lieu des déserts (bus – ligne synchrobus) ou au col de Plainpalais (parking).



Nuitée à la place à Baban (aire de bivouac).

1<sup>er</sup> jour : 7 à 10 km de marche, 680m D+, 500m D-, 3h45 à 4h45 + spéléorando 1h30 à 2h  
2<sup>ème</sup> jour : 10 à 12 km de marche, 550m D+, 750 D-, 4h00 à 5h15



Le secteur retenu, entre le col de Plainpalais et la montagne de Margériaz présente un grand nombre d'atouts en termes de services et de patrimoines :

- Départ et retour de la randonnée connecté à une desserte transport en commun, les lignes Synchro Bus de l'agglomération Chambérienne 12 et 52 (chef-lieu de Les déserts ou col de Plainpalais) et connexion ligne D Centre-ville/Gare SNCF-Plaine des sports
- Parking au col de Plainpalais
- Hôtel Le Margériaz au chef-lieu des Déserts, agréé par la FFRandonnée, pour un séjour plus souple



**Spéléo Rando de la Tanne du Névé**  
La Tanne du Névé Cave Trail

**trou**

Plongez sous terre et découvrez les galeries, les cavités et les formes surprenantes issues du travail de l'eau sur la roche. Tel un artiste, l'eau façonne patiemment la surface et l'intérieur de la montagne de Margériaz. Une vraie galerie d'art vous attend à l'intérieur !

**Duration of the route: 1h to 1h30**  
La Spéléo Rando est un itinéraire facile à la dernière salle équipée, celle des champignons de glace. Pour progresser plus loin sachez pas à faire appel à un accompagnateur qualifié.

**Length of visit: 1 - 1h30 hours**  
The route takes you to the last chamber (the chamber of the mushrooms), and back along the same route. If you want to explore further, please contact an expert caver.

**Consignes de sécurité**

Le trou est un itinéraire pour personnes obligatoirement accompagnées par un accompagnateur qualifié. L'itinéraire de la galerie est très technique (50% rochers et 50% glace) : équipement de sécurité (casque et chaussures de sport fermées). Les guides accompagnent, sont équipés, les participants sont accompagnés au passage et il faut dans les espaces restreints.

En cas d'urgence, seuls les sites ont un accompagnement non professionnel, sans la responsabilité de leur passage. L'accès à la salle des champignons de glace est réservé à l'accompagnateur qualifié et de l'itinéraire de la Plaine de la Verne.

**Safety instructions**

The route is an itinerary for people who must be accompanied by a qualified guide. The itinerary of the cave is very technical (50% rocks and 50% ice): safety equipment (helmet and closed sports shoes). Guides accompany, are equipped, participants are accompanied at the passage and in restricted spaces.

In case of emergency, only the sites have a non-professional accompaniment, without the responsibility of their passage. Access to the Chamber of the Ice Mushrooms is reserved for the qualified guide and of the itinerary of the Plain of the Verne.

**Groupes scolaires**

Le site est ouvert aux scolaires accompagnés d'un accompagnateur qualifié. Préparez bien votre sortie et prenez connaissance des directives de l'éducation nationale.

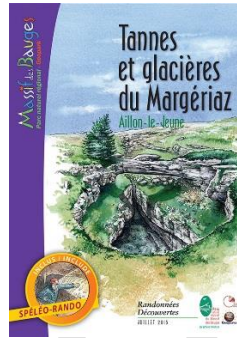
**School groups**

The site is open to school groups with a qualified guide. Prepare your outing with care and make sure you know the National Education Directives.

Pour en savoir et en faire plus :  
Grand Chambéry Alpes Tourisme  
Aillon-Margériaz - Tél : 04 79 54 43 65  
Le Châtalet - Tél : 04 79 54 46 28

Partners: PNR du Massif des Bauges, Grand Chambéry Alpes Tourisme, Aillon-Margériaz, Le Châtalet, Université Savoie Mont Blanc, Parc National de la Vanoise, Parc National de la Chartreuse, Parc National de la Maurienne, Parc National de la Tignes-Val de Susse, Parc National de l'Arche Ardière, Parc National de l'Écrin, Parc National de la Grande Chartreuse, Parc National de la Haute Maurienne, Parc National de la Haute Tarentaise, Parc National de la Maurienne, Parc National de la Tignes-Val de Susse, Parc National de l'Arche Ardière, Parc National de l'Écrin, Parc National de la Grande Chartreuse, Parc National de la Haute Maurienne, Parc National de la Haute Tarentaise.

- Découverte d'un géosite majeur du Géoparc mondial UNESCO, le plateau karstique de Margériaz : sentier des tannes et glaciaires, Spéléorando, sites du Trou et du Golet de l'Agneau
- Découverte / bivouac d'un site patrimonial lié au géosite, la cabane de la Place à Baban, camp de base historique des explorations spéléologiques du plateau karstique de Margériaz



Le parcours utilise en grande partie des tronçons du GRP tour des Bauges ou du sentier de découverte des tannes et glacières du Margériaz, deux sentiers en gestion PNR du Massif des Bauges.

Seul le tronçon Sous Les Carres / Mont Margériaz (passage du Golet/Trou de l'agneau) n'est pas, ou plus, inscrit au PDIPR : c'est ce tronçon spécifique qui nécessite une requalification.

Deux thématiques d'aménagement majeures s'imposent alors au fil du parcours.

### 3.1. Le passage de la falaise du Margériaz

L'itinéraire dit du Golet de l'Agneau domine le col de Plainpalais, il permet de franchir la face ouest de la falaise du Margériaz.

Le passage de la falaise est praticable par le Golet proprement dit (échelle) ou par le trou de l'agneau (court passage souterrain).

Cet itinéraire, encore fréquenté aujourd'hui est néanmoins délaissé et seuls de vieux aménagements demeurent en place : vieille échelle au Golet, main courante en pied de falaise, quelques spits, pitons ou cordelette sous le trou de l'Agneau.

Le projet consistera à réaménager l'un ou l'autre ou les deux passages, de façon moderne et sécurisée. Le tracé de l'itinérance 2j sera promu et décrit à la montée (plus aisée, moins impressionnant et accessible à plus de monde).

Ce projet pourrait créer également des offres de randonnée journée :

- au départ de Plainpalais, boucle Golet de l'Agneau, Mont Margériaz, col de la Verne, Les Chavannes et retour : 5h de marche environ,
- au départ de Aillon-Margériaz 1400, ou de la place à Baban, découverte en aller-retour du Golet de l'Agneau et du Trou de l'Agneau (dans l'hypothèse où les deux passages seraient réaménagés).

Le site se situe sur la commune de Les Déserts qui a donné un avis favorable au projet de sécurisation de ce/ces passages. Le tronçon de sentier requalifié proposera aux randonneurs engagés sur l'itinérance 5 jours une variante plus engagée sur le GRP Tour des Bauges. A ce titre, cette variante, même classé PR (et non GRP) au PDIPR pourrait rester en gestion PNR.



Une autre hypothèse serait l'intégration de la boucle à la journée dans le schéma des sentiers de Grand Chambéry et alors une gestion de ce tronçon par GCAT.

✳ Etat des lieux du tronçon Plainpalais – Mont Margériaz en vue de sa requalification

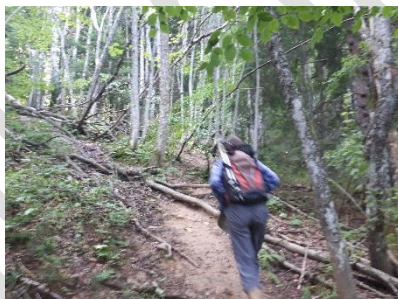
**Col de Plainpalais – Sous les Carres**

Portion en état, balisage GRP existant.  
Besoin d'ajouter la direction « Mont Margériaz par Golet de l'Agneau »



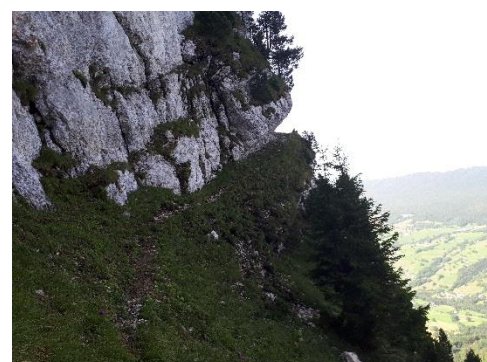
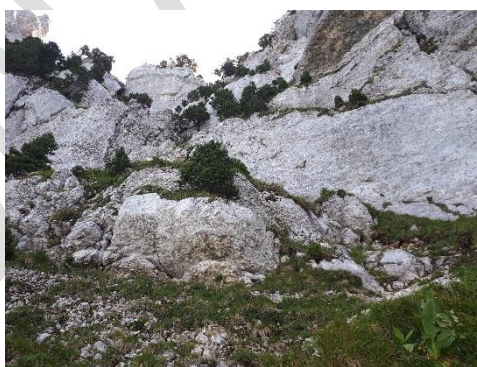
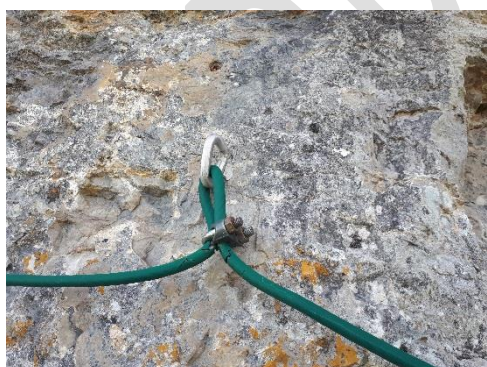
**Sous les Carres – pied de falaise**

Travaux : balisage, élagage et un passage « grosse marche » à traiter



**Passage du Trou de l'Agneau**

Travaux : remplacement et prolongement de l'ancienne main courante, aménagement du passage escarpé, aménagement de la courte traversée souterraine, balisage (y compris vires interdites)





## Passage du Golet

Travaux : remplacement de l'ancienne main courante et de l'échelle, aménagement de la faille de sortie, balisage



Etat actuel du site



Inspiration : échelle de la Tournette

## 3.2. L'aire de bivouac de la Place à Baban

La « place à Baban » désigne une petite clairière en forêt aujourd'hui utilisée comme petit parking de départ du sentier de découverte des tannes et glaciers et de la SpéléoRando de Margériaz, deux offres de randonnée (aérienne ou souterraine) particulièrement appréciées des visiteurs.

Un écomètre placé sur le site de la SpéléoRando depuis 2017 permet de mesurer sa fréquentation : plus de 10 000 passages par an avec des pointes à 250 personnes/jour.



La cabane est accessible par une piste carrossable (600 m) relativement plate, depuis l'une des épingles de la route d'accès à Aillon-Margériaz 1400.



La cabane témoigne de l'aventure spéléologique du Margéraz : elle a servi historiquement de camp de base aux spéléologues explorant le plateau karstique de Margéraz. Aujourd'hui, plus de 160 cavités y sont répertoriées, la tanne au Cochon y figure au titre du gouffre le plus profond de Savoie, un réseau de xxx km de galeries a été exploré mais la connexion avec l'exurgence du Pissieu, exutoire avéré des eaux d'infiltration du Margéraz reste encore à découvrir !



Aujourd'hui le site, en forêt communale d'Aillon-le-Jeune, est situé sur le GRP Tour des Bauges ; il permet 6 à 8 places de couchage et est encore régulièrement utilisé comme abri rustique non gardé (intérieur ou en extérieur), en témoigne les conversations sur le net, par exemple sur [refuges.info](http://refuges.info) ou [bivouak](http://bivouak.com) :

*« Super passage dans cette cabane qui m'a permis de passer l'orage qui grondait sur le massif des bauges ! un intrigant petit animal habite dans le chalet. Aucune crainte, la faune sauvage est la bienvenue dans la cohabitation de la nature. »*  
09/07/2021

A l'extérieur, présence d'une table de pique-nique et d'un coin feu non aménagé aux normes de sécurité.

✳ Le projet d'aire de bivouac : premiers questionnements et pistes de réflexions en vue de sa requalification

#### Topo urbanisme .....

Classement NT pas de terrains de camping

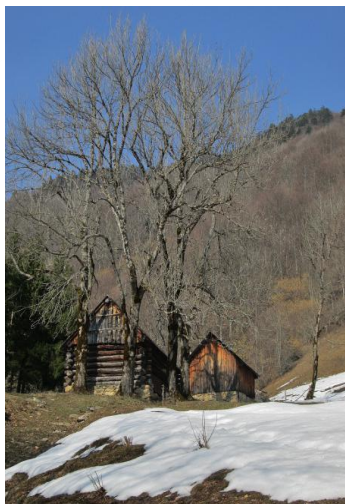
Démarches réglementaires .....

Deux scénarii semblent à explorer selon que le projet s'orientera vers une conservation ou non de la cabane historique.



Dans le cas d'une conservation, le réaménagement intérieur sera à envisager tandis que l'aspect extérieur pourra se rapprocher de l'état existant.

Une option pourrait être de détruire la cabane existante mais de reconstruire à sa place un abri, plus ou moins ouvert et en utilisant la technique de la fusterie ou de la claie (cf modèle des grangettes d'Allèves ou de la Compôte).



L'exemple des shelters du Danemark est aussi assez inspirant ...



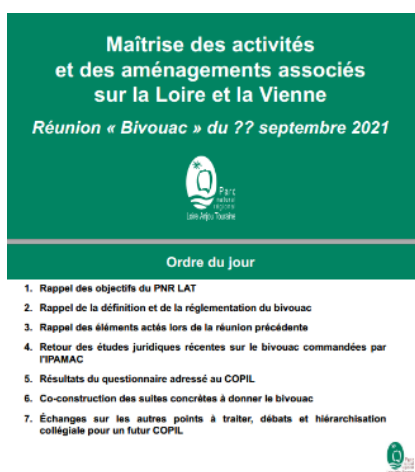
Une fois ce choix déterminé, il faudra également déterminer le type de services dont disposera l'aire de bivouac en particulier point feu et toilettes, mais aussi le cas échéant platelage d'installation de tentes, point d'eau ...

Concernant en particulier la question de la place à feu, à sécuriser, celle-ci devra être réalisée en conformité avec l'arrêté préfectoral savoyard n°2018-1063 relatif à la prévention des incendies de forêt (article 10 – Places à feu). Sa réalisation supposera la publication d'un arrêté préfectoral spécifique, pris après avis de l'ONF, du SDIS et de la DDT.

Enfin, la question de la gestion de l'aire de bivouac devra être traitée. Une piste d'ores et déjà évoquée par la commune d'Aillon-le-Jeune consisterait à confier sa gestion à l'association de parapente « Les Volants Bauges ». Cette dernière travaille en effet à l'aménagement d'une nouvelle aire d'envol de parapente au bout de la piste de la grotte des fées : cette nouvelle activité pourrait bénéficier du réaménagement de la place à Baban et inversement l'association pourrait être chargée de surveiller et entretenir l'aire de bivouac.

Une autre réflexion à conduire concerne la fermeture de la piste de la place à Baban dès la route de Margéziac. Le parking dans le lacet de la D59a deviendrait le parking officiel de départ de la Spéléorando et du sentier de découverte, la piste ne restant ouverte qu'aux ayants-droit (dont association Les Volants Bauges pour la gestion de l'aire). Cette démarche aurait l'intérêt de permettre également un véritable « repaysagement » du site de la place à Baban pour lui redonner son caractère de clairière forestière et effacer l'aspect place de retournement.

- \* Le projet d'aire de bivouac bénéficiera de l'expérience de 4 Parcs naturels régionaux pilotes sur le sujet (Millevaches, Loire Anjou Touraine, Vosges du Nord, Landes de Gascogne)



Ces PNRs ont déjà travaillé sur la question du bivouac depuis quelques années. Leur expérience est précieuse dans de nombreux domaines : juridique, réglementaire, marketing et mise en tourisme ...

- \* Des liens entre ce projet et les actions conduites par ailleurs par le Parc, « Kit Bivouac Baujus (KBB) » et « sors en montagnes » seront réalisés.

Extrait du descriptif du projet KBB :



Le Parc naturel régional du Massif des Bauges s'est fixé comme objectif de donner l'opportunité à des jeunes du territoire et des villes-portes, coupés de la culture montagne, de vivre des expériences fortes en montagne. Dans ce cadre, le Parc accompagne les Accueils Collectifs de Mineurs à organiser des séjours montagne incluant une itinérance... »

Ces séjours ont pour objectifs de montrer aux jeunes que la montagne ce n'est pas forcément cher et dur. L'unique ambition est de créer des souvenirs aux jeunes et ainsi de les engager vers le chemin de la citoyenneté !

A travers le dispositif le Parc accompagne la mise en place de 10 séjours par an. Une des grandes difficultés pour organiser ces séjours est le mauvais équipement des jeunes et des centres sociaux. Afin de supprimer ce frein et de permettre à un plus grand nombre de jeunes de vivre des expériences en montagne l'Association des agriculteurs du Parc a acheté un « Kit de bivouac bauju » intégralement financé par le Crédit Agricole des Savoie.

Il est mis à disposition des centres d'accueil collectif de mineurs (tentes tapis de sol, duvets, sacs à dos)



### 3.3. Prise en compte de la biodiversité

L'itinéraire de randonnée 2j/1n projeté utilise des sentiers déjà largement parcourus. Néanmoins les nouveaux aménagements entraîneront une augmentation des flux de randonneurs et la question de la quiétude de la faune sur le secteur devra être intégrée.

Le tétras-lyre et les rapaces rupestres notamment représentent les espèces emblématiques concernées.

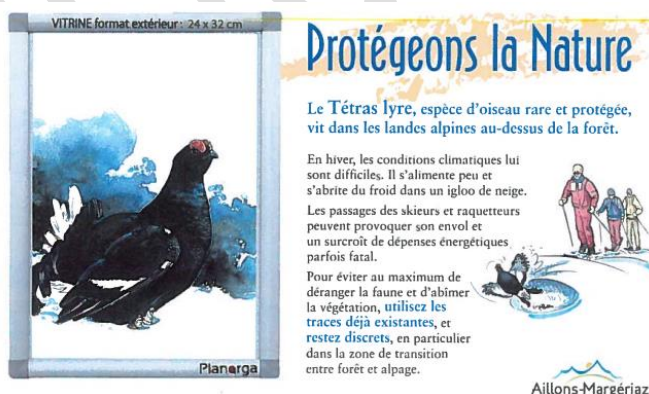
Le Parc mène par des programmes de suivi de ces espèces.

A dire d'expert il ne pointe pas de problématique **rapace** sur le site du golet de l'Agneau. Les individus présents en falaises sont plutôt observés sur les falaises sud-est de Margériaz.

Concernant le **tétras-lyre**, une population se maintient depuis des dizaines d'année sur le plateau sommitale du Margériaz et est suivie avec attention. Le dernier comptage datant du printemps 2021 indique une amélioration notable de la population.

Extrait du bilan des comptages 2021 : « ... Avec 9 coqs présents en 2021, la population de tétras de l'Unité Naturelle de Margériaz retrouve, voire dépasse ses effectifs de 1999 (8 coqs). Alors que le comptage de 2015 avait démontré une baisse (5 coqs), ce résultat est positif, et démontre que les tétras-lyres parviennent à se stabiliser malgré une forte pression anthropique et des effets du changement climatique de plus en plus marqués. Cette légère hausse semble suivre la tendance observée en 2020 sur le site de référence « les sources du Chéran ». Cependant, l'effectif reste faible et ne doit masquer la fragilité de cette population isolée à l'extrémité du massif ... »

Le Parc a ainsi pris en charge dès 2019 l'installation d'un Point Information Accueil (PIA) hivernal au départ de la route d'accès à la place à Baban, avec une information spécifique sur le tétras-lyre.



A l'automne 2021, le Parc prévoit de renforcer les dispositifs d'information et de sensibilisation des publics concernant cette espèce, en particulier en période hivernale par l'installation de panneaux type OGM et panneaux spécifiques.



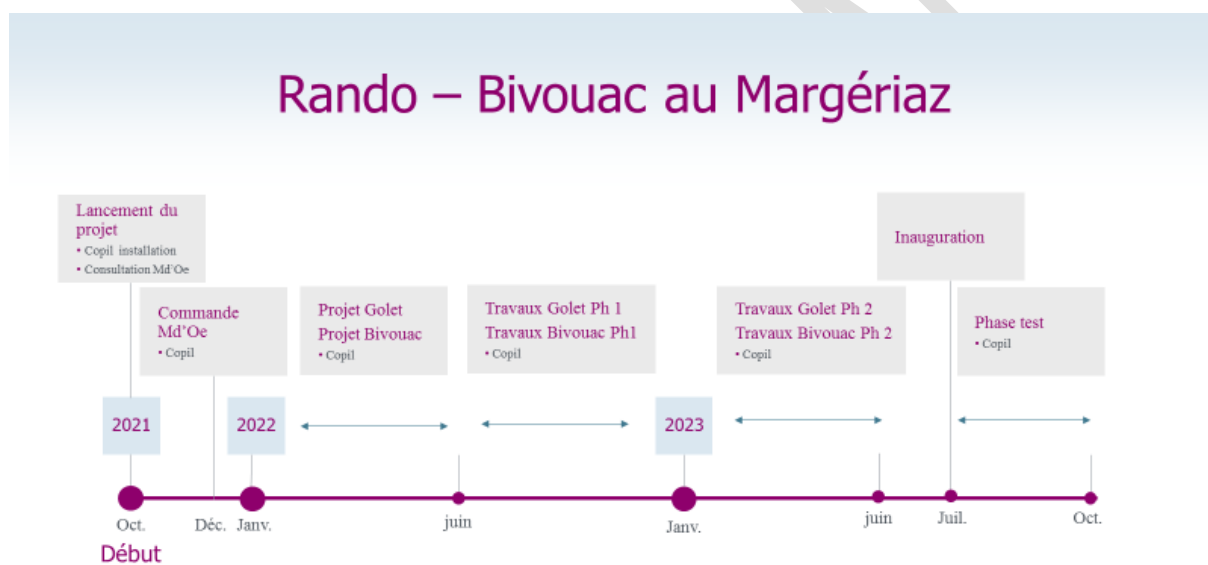
## 4. Modalités, Calendrier et Plan de financement, entretien

### 4.1 Modalités et Calendrier de réalisation du projet

Le projet a une maturité suffisante pour démarrer dès cet automne 2021.

Les deux communes directement concernées ont d'ores et déjà pris une délibération de principe en faveur du projet d'itinérance et de bivouac.

Les premières estimations financières des travaux ont été conduites à dire d'experts, avec visite sur sites, durant l'été.



Suite au dépôt de la candidature à l'AAP Avenir Montagne Investissement l'avis positif espéré permettra de programmer une première réunion constitutive du comité de pilotage du projet début octobre.

Ce dernier sera composé de l'ensemble des parties prenantes afin d'assurer une gouvernance large et la meilleure concertation possible (communes, station, EPCI, ONF, chasseurs, agriculteurs, association APN rando/parapente/ ...).

Le recrutement du maître d'œuvre du projet, envisagé avant la fin d'année 2021, officialisera le lancement de l'action au niveau administratif. Le déroulement du projet est envisagé sur deux années.

### 4.2 Plan de financement

Le portage du projet par le Parc est envisagé, pour le compte des communes concernées, dans le contexte de délais très courts de candidature.

A terme (fin de la période d'amortissement), les équipements réalisés seront cédés aux communes : aire de bivouac pour la commune de Aillon-le-Jeune, aménagement de sécurisation du passage de falaise de Margériaz pour la commune de Les Déserts.



Dépenses	€ HT	Recettes	€ HT	
Maîtrise d'oeuvre	20 000 €	FNADT	52 000 €	40%
Travaux Golets <i>Mains courantes, échelles, ...</i>	50 000 €	Région AURA	52 000 €	40%
Travaux aire de bivouac <i>Rénovation cabane, paysagement place Baban, toilettes sèches, place à feu ...</i>	50 000 €			
Signalétique / promotion	10 000 €	Autof. PNRMB	26 000 €	20%
<b>Total</b>	<b>130 000 €</b>		<b>130 000 €</b>	<b>100%</b>

### 4.3 Fonctionnement - Entretien

Les aménagements réalisés deviendront à terme propriété des communes, qui en auront la gestion. L'entretien courant de l'aire de bivouac pourrait être confié à une association partenaire.

Le tronçon de sentier non GRP de la boucle considérée pourrait rentrer dans le réseau de sentiers gérés par l'Agglomération de Grand Chambéry, ou rester en gestion Parc au titre d'une variante du GRP Tour des Bauges.

#### Estimation des coûts de fonctionnement

Le projet crée trois types d'aménagement susceptibles d'engendrer des coûts de fonctionnement (entretien) : l'aire de bivouac, le passage équipé de la falaise de Margérial, la signalétique d'ensemble.

Objet	Dépense annuelle	Dépense sur trois ans
<b>Aire de bivouac de la Place à Baban</b>		
Gestion courante (surveillance, nettoyage)	€	€
Entretien des éléments bâtis (bâtiments, plateformes, espace feu ...)	€	€
<b>Sentier du Golet de l'Agneau</b>		
Vérification des aménagements de franchissement de la falaise (mains courantes, échelles, marches ...)	€	€
<b>Entretien de la signalétique directionnelle boucle itinérance</b>		
Contrôles / remplacements signalétiques défectueux	€	€
<b>Total</b>	<b>€</b>	<b>€</b>